

Compte rendu de la rencontre du 1^{er} avril 2003

Thème : La coordination et la mise en réseau des Contrats Educatifs Locaux, des projets éducatifs locaux

Compte rendu rédigé par Nicole Sirven et Hélène Knoll

Sujets :

1. Validation du compte rendu de la réunion précédente.
2. Définir la démarche de la commission concernant les projets soumis au comité territorial .

ASTE MAGALI	BI J Mission Locale Béarn Adour
BARATAULT PHILIPPE	Conseiller mairie Aignan, Coordonnateur CEL
DANOS ANDRE	Maire de Villecomtal
DEFFES GINETTE	Mairie de Vic Bigorre
GABARD JEAN-PAUL	Foyer rural de Ju Belloc
KNOLL HELENE	Association SOLEIL 65 Lascazères
N'DOUR FRANCOIS	DDJS 32
RIMBOD-VORZET LOAN	Aide éducatrice Maubourguet
RODRIGUEZ JEAN	R.A.S.E.D Maubourguet
ROUX ANNE MARIE	Communauté de Communes Hautes vallées de Gascogne
SIRVEN NICOLE	DSD 65, circonscription de Vic Bigorre
VACHER CHANTAL	Communauté de Communes Hautes vallées de Gascogne

Informations / débat :

1. La place des parents dans un projet d'accompagnement scolaire : Projet « Du parler au lire » mené à Bagnères de Bigorre.
2. Information sur les démarches du secrétaire du GIP pour sensibiliser les élus au développement de la compétence des communautés de communes du Pays dans les domaines scolaire, péri et extra scolaire.

Questions débattues

1. Mise en place d'une équipe de travail pour faire émerger un projet « Pays » en matière d'accompagnement à la scolarité. L'équipe sera coordonnée par Chantal Vacher.

Objectifs :

- Point sur l'existant
- Point sur les besoins repérés
- Développer l'information du public (parents, enseignants, associations, ...) sur l'existence de tels projets et les possibilités de financement (Contrats d'Accompagnement à la Scolarité)

Ressources identifiées :

- Les Francas 32 ont en charge un diagnostic sur 8 sites pilotes de leur département (demande de la CAF). Possibilité de travailler avec eux sur une méthodologie de diagnostic à l'échelle du Pays du VA.
- L'association M4 (Marciac, Milélan, Mirande, Montesquiou)
- Expérience viquoise « A la rencontre des devoirs »

2. Comment accompagner une dynamique de création de projets éducatifs locaux à l'échelle du Pays.

- Prendre appui sur les CEL existants sans pour autant écarter les initiatives diverses n'émanant pas des CEL.
- Informer les collectivités locales et les associations des modalités de mise en place des CEL.
- L'idée d'un « Supra CEL Pays du Val d'Adour » (proposition JS 32)

Qui impliquerait :

- La mise en place d'une concordance à l'échelle du Pays (Coordination des offres de services, mutualisation des expériences, concertation des partenaires institutionnels des 3 départements, ...)
- Proposition retenue : adresser un courrier pour solliciter dans ce sens les partenaires institutionnels (EN et JS) à même de porter un projet technique à l'échelle du Pays.

3. Consultation du Conseil de Développement sur les projets (Pays - Leader) proposés au comité territorial.

Modalités de fonctionnement retenues par le groupe de travail :

- o Envoi par courrier ou par mail des fiches projets aux membres de la commission dès leur communication au référent de la commission.
- o Débat au sein de la commission avec ou sans présentation par le porteur de projet.
- o La validation :
 - Critère de validation : concordance avec le programme cadre prédéfini
 - Critère de rejet : « marchandisation » de l'éducation.

4. A débattre lors de la prochaine réunion.

- Reprendre le débat sur les critères de validation des projets soumis au comité territorial afin de les définir.
- Comment concerner les associations sportives et les associer à la réflexion notamment sur les questions liées à l'éducation citoyenne des enfants et jeunes du territoire.
- Point sur l'avancée du projet de « Supra CEL »
- Définir des axes de travail et un calendrier de rencontres pour le deuxième semestre 03